

Mairie

PostÃ© par: lettres types
Publiée le : 31/3/2010 14:13:28

Nom, prénom

Adresse

À Adresse de la Mairie

Habitant le centre-ville, dans la rue principale, je suis le malheureux tâmoins, tout comme des dizaines d'autres personnes, des embouteillages provoqués tôt le matin par divers services (la Poste, transport de fonds!), qui ont pour conséquence de faire retentir les klaxons des véhicules engagés dans la rue, et ce, des heures ouïes les gens et surtout les enfants - dorment encore.

Il est intolérable que le confort des uns et l'impatience des autres réveillent toute une partie de la population. Surtout que, comme vous le savez, l'usage de l'avertisseur sonore est interdit en agglomération. Cet acte ne manque donc pas seulement de civisme, il est aussi illégal.

Vous ãtes le seul recours face ã un problÃ“me qui peut paraÃ®tre anecdotique mais qui rend la vie vÃ©ritablement pÃ©nible ã plusieurs de vos administrÃ©s. Les solutions existent : vous pourriez par exemple en parler lors du prochain bulletin municipal, envoyer un agent qui verbalisera les contrevenants ã titre dâ€™exemple, ou encore installer un panneau rappelant ce chapitre du code de la route. Le mieux serait bien ãvidemment de remonter ã la source du problÃ“me et de limiter, voire dâ€™interdire, lâ€™arrÃªt prolongÃ© dâ€™un vÃ©hicule dans la rue avant une certaine heure.

Dans lâ€™espoir que ma requête sera entendue, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en lâ€™assurance de mes respectueuses salutations.

Modèle de lettre adressée au Maire pour nuisance sonore